

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Collège Montabuzard  
Ingré (Loiret)**

**Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0451068S\_RT2

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Collège Montabuzard Ingré (Loiret)**

### **Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0451068S\_RT2



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	L. FARCY	Chargée d'affaires sites et sols pollués
<b>Vérificateur</b>	K. MANSEUR	Chef de projet sites et sols pollués
<b>Approbateur</b>	N. PLANEL	Chef de groupe Agence HSE IdF

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*<sup>1</sup>. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire**

Le collège Montabuzard (ETS n° 0451068S) est situé au 6, Avenue de la Coudraye à Ingré (45), en bordure sud-est de la ville, dans un quartier résidentiel. Il est situé à 100 m au nord d'un étang artificiel, à 950 m au sud-ouest de la route nationale N157 et à 1 km à l'ouest de l'autoroute A19.

Le collège Montabuzard accueille 730 élèves âgés de 11 à 15 ans, 100 personnels scolaires et quatre logements de fonction.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la superposition de l'établissement avec un ancien site industriel (fabrique de produits chimiques) et conclu à des potentialités d'exposition par :

- inhalation de substances volatiles, dans l'air intérieur des bâtiments, issues du site BASIAS superposé ;
- ingestion de sols superficiels dans les espaces verts du collège et les jardins des logements de fonction ;
- ingestion d'eau potable issue de réseaux d'eau potable traversant l'emprise du site BASIAS superposé au collège.

### **Résultats des investigations**

Des investigations de phase 2 ont été menées sur les milieux « sols superficiels », « air du sol », « air du vide sanitaire » et « eau potable » au droit des locaux superposés à l'ancien site de fabrication de produits chimiques. Les substances recherchées sont les substances associées aux anciennes activités recensées.

Le prélèvement d'air sous dalle initialement prévu au droit du pôle technologie (au sud du collège) n'a pas pu être effectué du fait de la présence de chauffage au sol. Un prélèvement d'air du sol a donc été réalisé à proximité immédiate du bâtiment, à l'extérieur. Par ailleurs, le prélèvement d'air du sol situé à proximité

---

<sup>1</sup> BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

de la salle d'étude du Pôle administration a dû être décalé à cause de la présence de réseaux le long du bâtiment.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré que :

- ▶ du cuivre et des hydrocarbures ont été quantifiés dans les sols superficiels à des teneurs supérieures à celles mesurées dans les échantillons de sol témoin hors emprise du collège et aux référentiels bibliographiques. Toutefois, ces résultats, en considérant un scénario d'ingestion de sol, indiquent que la qualité des sols est compatible avec l'usage actuel des lieux au regard de la méthodologie décrite dans les outils de gestion des sites (potentiellement) pollués du 8 février 2007.
- ▶ des hydrocarbures volatils ont été quantifiés dans l'air du sol. Toutefois, les concentrations mesurées restent inférieures aux bornes basses des intervalles de gestion définis dans le cadre de la démarche. Aucun des autres composés recherchés n'a été quantifié au droit de l'ensemble des points de prélèvement d'air (concentrations inférieures aux limites de quantification du laboratoire)
- ▶ L'eau du robinet respecte les critères de potabilité.

**Ainsi, la qualité des milieux ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.**

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement du collège Montabuzard (ETS n°0451068S) **en catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »**

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**